

INFORMATION AUX RIVERAINS DU CENTRE-VILLAGE

La 12^e édition du Marché de Noël de Guémar se déroulera les **samedi 20 et dimanche 21 décembre 2025**, sur la place de la Mairie.

Des animations se dérouleront sur la voie publique dans la journée.

Afin de permettre un déroulement en toute sécurité de ces événements, des restrictions de circulation et de stationnement ont dû être prises par arrêté municipal n° 61/2025 Ces restrictions s'étaleront du vendredi 19 décembre à 8h jusqu'au lundi 22 décembre 2025 à 18h.

Un récapitulatif des rues interdites à la circulation et au stationnement durant cette période figure sur les plans joints.

Nous vous saurions gré de bien vouloir prendre vos dispositions pour le déplacement et le stationnement de vos véhicules.

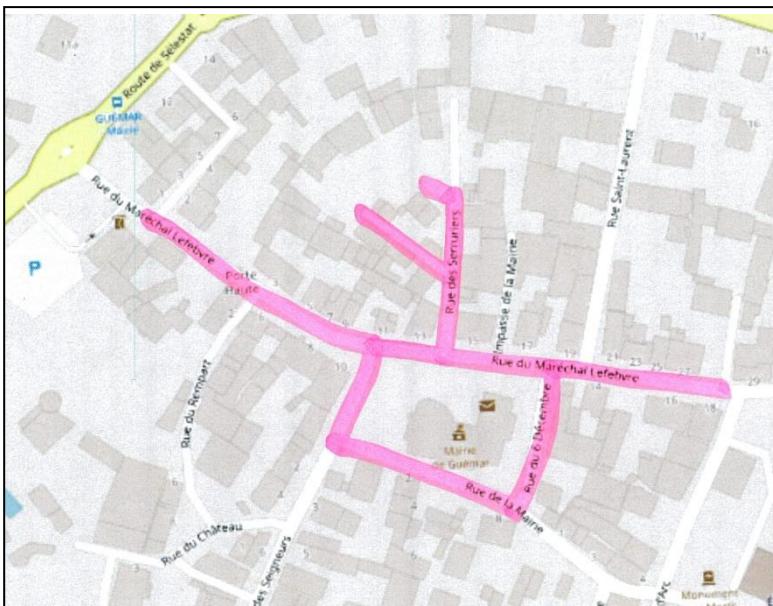
Nous comptons sur votre vigilance pour le bon respect de ces restrictions de circulation afin d'assurer la pleine réussite de cet événement et vous remercions pour votre compréhension.



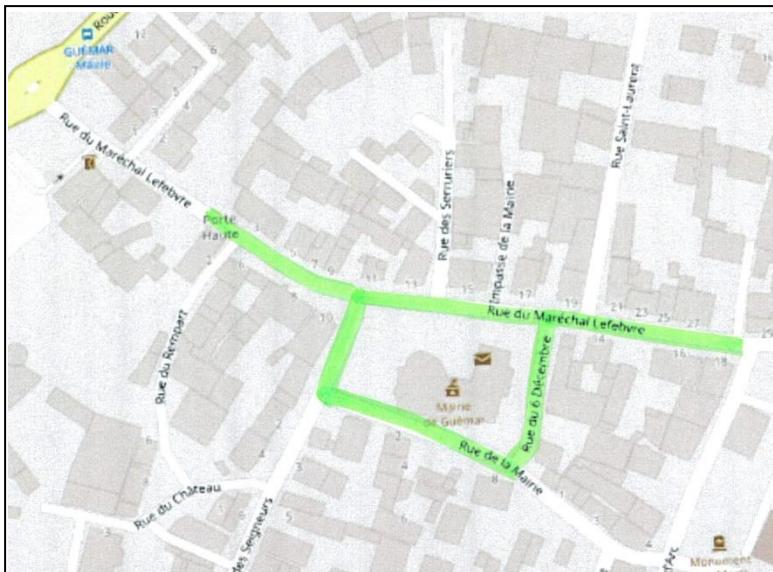
Le Maire

Umberto STAMILE

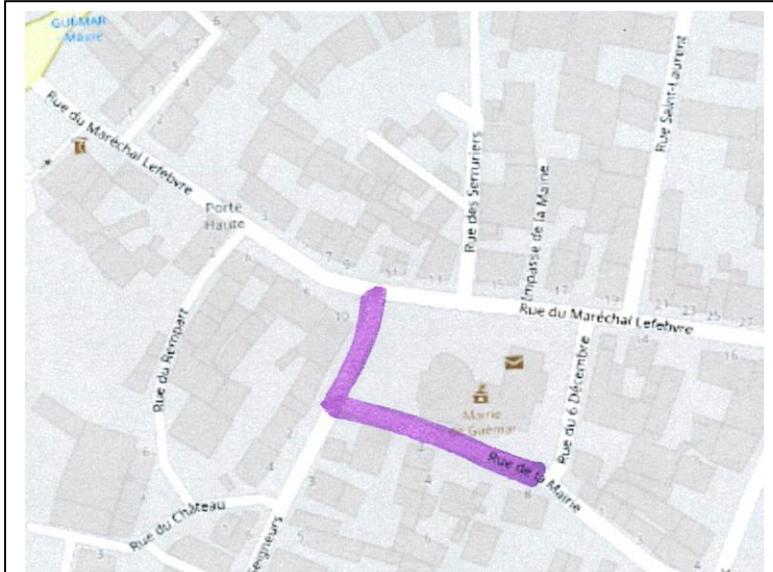
Circulation Marché de Noël de Guémar 2025



**Rues interdites à la circulation
du samedi 20/12 9h
au dimanche 21/12 20h**



**Rues interdites au stationnement
du samedi 20/12 9h
au dimanche 21/12 20h**



**Rues interdites au stationnement et à la circulation
du vendredi 19/12 8h
au lundi 22/12 18h**